

Nantes, le 2 avril 2021

## Modification du plan de transport du réseau régional Aléop

Suite aux dernières restrictions annoncées par le Président de la République mercredi soir, la Région présente les évolutions du plan de transport du réseau régional Aléop à partir du 6 avril :

### TER

A compter du 6 avril, l'offre TER sera légèrement réduite, avec le maintien de 70 à 80% en moyenne des circulations en semaine et le week-end. Les déplacements interrégionaux étant proscrits, certaines lignes avec les régions limitrophes pourraient subir une réduction d'offre plus sensible.

L'information voyageurs sur les circulations maintenues en semaine à compter de mardi 6 avril sera disponible ce week-end sur les canaux d'information de TER Pays de la Loire : <http://paysdelaloire.ter.sncf.com/>

L'information sur les horaires des circulations maintenues les samedi et dimanche seront consultables la semaine prochaine.

### Lignes de cars Aléop

- **Les lignes régulières d'autocars circuleront sans changement la semaine prochaine du 6 au 9 avril** (à l'exception des doublages scolaires pour les lignes concernées).

A compter du 10 avril : les horaires qui devaient s'appliquer pendant les vacances scolaires du 24 avril au 9 mai s'appliqueront dans le nouveau calendrier des vacances du 10 au 25 avril.

- **Les transports scolaires ne seront pas assurés du 6 au 23 avril**, du fait de la fermeture des écoles, collèges et lycées du 6 au 9 avril puis des deux semaines de vacances à suivre.

Toutefois, des possibilités de transports scolaires seront étudiées en cas de besoin pour les enfants encore scolarisés dont les parents exercent une profession reprise dans la liste officielle des personnels prioritaires pouvant amener leurs enfants à l'école (enfants de personnel soignant, de pompiers, de gendarmes, ...).

**Le transport scolaire des primaires sera rétabli à compter du lundi 26 avril. Les transports scolaires des collégiens et des lycéens seront remis en circulation le lundi 3 mai.**

- **Les services de transport à la demande Aléop sont maintenus.**

### Liaisons maritimes Yeu-Continent

**Les liaisons assurées par la Compagnie Yeu Continent sont maintenues.** Toutefois, en fonction des la fréquentation enregistrée, l'offre doublée du week-end à partir du 9 avril pourrait être revue si une baisse sensible de la fréquentation devait être constatée.

### Gratuité et conditions de transports des soignants

**Du 6 avril au 2 mai, l'accès au réseau de transport régional est gratuit pour le personnel soignant**, sur justificatif professionnel.

Si des besoins de déplacements domicile – travail pour le personnel soignant devaient ne plus pouvoir être pleinement satisfaits du fait de la suppression de certaines circulations, la Région examinera la mise en place d'autocars sur des horaires aménagés entre le 6 avril et le 2 mai.

**Par ailleurs, le réseau Aléop est gratuit pour toute personne allant se faire vacciner** (avec justificatif de rendez-vous et attestation de vaccination).

**CONTACT PRESSE : Sophie Ferger** : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97